



2019
LE GUIDE

Communauté de Communes
des Villes Sœurs





**LIEU
DIEU**
STATION SPORTS NATURE

Gites & insolites
Loisirs à pied, à vélo
à cheval et sur l'eau.

LieuDieu.com
80770 BEAUCHAMPS
Tél. : 03 22 30 92 23
email : contact@lieudieu.com



LES AMBULANCES TREPORTAISES

*Catherine et Julien BOE ainsi que leur équipe de professionnels
à votre service depuis 1981.*

39, Avenue des Canadiens - 76470 LE TREPORT

Tél. : 02 35 86 86 70

Courriel : ambulances.treportaises@wanadoo.fr

o2falaises
centre aquatique des 2 falaises

1 Avenue du Maréchal Foch
76470 Le Tréport

09 71 00 76 76 • www.o2falaises.fr  



Aquatique

Forme

Bien-être



Mesdames,
Messieurs,

Comme chaque année, je suis heureux de vous présenter le guide 2019 de la Communauté de Communes des Villes Sœurs. Réalisé grâce à la

générosité des nombreux annonceurs qui nous apportent ainsi leur soutien, ce guide a pour vocation de vous faire mieux connaître votre communauté de communes, ses champs d'action, ses domaines de compétences.

Dans les périodes compliquées que nous traversons, il est fort probable que les communautés de communes avec les communes vont constituer le socle nécessaire pour renforcer les services au public. Nous y travaillons et cela se traduira par exemple par la création d'une Maison de Service au Public. Gérer le présent au mieux de vos intérêts, préparer l'avenir en s'appuyant sur une indispensable solidarité, telle est notre feuille de route.

Bien à vous.

Alain Brière
Président

Sommaire

Edito.....	p.3	O2Falaises	p. 24
Contact.....	p.5	L'apprentissage de la natation	p. 25
2018 en images	p. 6	Le réseau des bibliothèques	p. 26-27
Le conseil communautaire	p. 9	La fibre optique	p. 29
Projets et Enjeux	p. 10-11	Urbanisme.....	p. 30-31
Finances	p. 12	Déchets	p. 32-35
Quelques chiffres	p.13	L'aérodrome	p. 36
Développement économique... p.	14-15	La carte du Territoire	p. 41
Destination Le Tréport-Mers.....	p. 16-17	Les communes	p. 42-48
Enfance – Jeunesse	p. 18-19	Permanences	p. 51
Le Relais Assistants Maternels.....	p. 20-21	Insertion	p. 52

Édition, Régie Publicitaire & Conception
Les Éditions d'Astorg
15, rue des Sablons - 75116 PARIS
Tél. : 01 41 86 06 06
Email : info@astorg-editions.com
Directeur de la publication : M. Alain Brière
Coordination : M. Jean-Pierre Vaneck
Couverture : Inès Ferreira-Avenel
Crédits Photos : CCVS & Divers auteurs

N'attendez plus, raccordez-vous à la fibre !

Pour profiter du très haut débit,
testez votre éligibilité sur :

www.covage.com

Contact : info@covage.com

Covage déploie la fibre sur le réseau Somme Numérique

Comment ça marche ?

- 1 Covage exploite et commercialise la fibre
- 2 Les opérateurs proposent leurs services
- 3 Vous profitez du très haut débit

Particuliers



Nos bureaux

Communauté de Communes des Villes Sœurs
12 avenue Jacques-Anquetil 76260 Eu
Téléphone : 02 27 28 20 87
Courriel : contact@villes-soeurs.fr
Site internet : www.villes-soeurs.fr
Nos bureaux sont ouverts au public
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Les bureaux de
la CCVS



Une équipe à votre service





L'aérodrome plateau de cinéma



Le premier festival du film des Villes Sœurs



Séjour à la neige pour les jeunes



Les tout-petits choyés par la RAM



La fibre optique : une réalité



Les Assises annuelles

Gedimat

Au cœur de l'ouvrage.

49, rue de Normandie
80220 Gamaches
06 29 99 80 36

Julien BASTARD
julien.bastard@gedimat-mn.com
gedimat.fr



AUTOVISION

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

10% DE REMISE

TOUS VÉHICULES :
4X4 • CAMPING-CAR • GAZ • ELECTRIQUE • COLLECTION

FACE AU LEADER PRICE
80350 MERS-LES-BAINS
☎ 02 35 86 77 64

15 AV DU PARC ZAC LE PARC
80130 FRIVILLE ESCARBOTIN
☎ 03 22 30 87 88



SCP BONIN - DOUDOUX

19 Grande Rue 80480 Ault
03 22 60 40 34

Ref : 80117-3141

Votre contact : Céline MARCHOIS - 06 81 06 38 23 - 03 27 28 27 07 -
immo.bonin.doudoux@notaires.fr

PAVILLON RÉCENT (Décembre 2016) à VENDRE à SAINT PIERRE EN VAL

173 190 €

Charge Acquéreur

Dont 165 000€ Net vendeur

Dont 8 100€ Honoraires de négociation
(soit 4.5% % T.T.C. du prix net vendeur)

+ 13 296€ Frais d'acte

Superficie 68 m²
Surface cadastrale 729 m²
Pièces 3
Chambre 1



Saint-Pierre-en-Val

Pavillon récent à VENDRE à SAINT PIERRE EN VAL, (Décembre 2016), Construction "Les Naturelles", renfermant un séjour spacieux, une cuisine, une chambre avec salle d'eau, un wc, une chaudière et un garage.

À l'étage, possibilité d'aménager trois chambres et une salle de bains. Fenêtres en ALU, volets roulants élect. TAE ok. Chauffage au sol.

Biens	SE	Reuf	Suit	Encadrement	Quadrants	Coût
<ul style="list-style-type: none"> 1 étage 1 chambre 1 cuisine 1 salle de bain 1 garage 	<ul style="list-style-type: none"> 100 m² de 17 m² 100 m² 100 m² 	<ul style="list-style-type: none"> 100 m² 100 m² 100 m² 	<ul style="list-style-type: none"> 100 m² 100 m² 100 m² 	<ul style="list-style-type: none"> 100 m² 100 m² 100 m² 	<ul style="list-style-type: none"> 100 m² 100 m² 100 m² 	<ul style="list-style-type: none"> 100 m² 100 m² 100 m²

Stéphane MOITTIE

Peinture
Papier peint
Moquette
Ravalement façade

21 route d'Heudelimont
76260 FLOCQUES
02 35 04 53 59
ou 06 89 41 61 96



energie
TEAM

3ème exploitant français
en électricité éolienne

*Une équipe au service
de votre territoire*



ENTREPRISE GENERALE
Gilles LECAT

Depuis 1964

COUVERTURE - ZINGUERIE
MAÇONNERIE - CARRELAGE
MENUISERIE BOIS ALU PVC
PLOMBERIE - CHAUFFAGE - ELECTRICITÉ

75bis rue du Hamel - 80460 AULT
 tél. 03 22 60 41 42 - fax 03 22 60 59 03
gilleslecat@wanadoo.fr - www.gilleslecat.com



DEMUSSELLE 

Réseaux Côte Picarde

Voie Michel Debray - BP 20216
 80102 ABBEVILLE CEDEX
 Tél. : 03.22.20.20.00
 Fax : 03.22.20.20.01
 Mail : cote.picarde@demousselle.fr



PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

POUR PERSONNE DÉPENDANTE

Menus complets sans supplément

Menus régime ou sans sel

ENT. CUISSETTE

MESNIL-VAL
cuissette.andre@orange.fr

**Repas livrés
toute l'année
sans supplément** **7j/7**

Activités de services à la personne
à domicile, Art : D.7231-1 auront
droit à réduction ou crédit d'impôt.

06 79 02 81 31

SI
services à
la personne

AMBULANCES V.S.L. SARL VACOSSAINT



50 rue Charles Morin

76260 EU

02 35 86 48 48

Ets Agrée N°1-76-268

5 rue de la Mairie

80770 BEAUCHAMPS

03 22 26 14 82

Ets Agrée N°80-060



**LEFEBVRE
STEPHANE**



Electricité générale,
industrielle, tertiaire

Tél/Fax : 03 22 26 52 62

DEME

spécialiste de la découpe
de tous matériaux souples

www.deme.fr

Allenay : Nathalie Martel (suppléant Patrice Pion)

Ault : Marthe Sueur, Jean Paris

Baromesnil : Daniel Tellier (suppléant Jérôme Blondel)

Beauchamps : Alain Brière (suppléante Odile Boinet)

Bouvaincourt-Sur-Bresle : Roger Poyen (suppléant Yves Mainnemarre)

Buigny-Les-Gamaches : Jérémy Moreau (Suppléant Stéphane Wadier)

Criel-Sur-Mer : Alain Trouessin, Brigitte Leborgne, Serge Heynssens, Nicole Taris

Dargnies : Joselyne Brabant (Suppléant Dominique Loiseau)

Embreville : Daniel Cavé (Suppléante Marianne Sueur)

Etalondes : Lucien Fosse (Suppléante Marie-Pierre Vittu)

Eu : Yves Derrien, Marie-Christine Petit, Christian Duchaussoy, Marie-Laure Riche, Gilbert Deneufve, Corinne Desjonquères, Jean-Luc Maxence, Marie-Françoise Gaouyer, Michel Barbier, Pascale Saumont

Flocques : Eddie Facque (Suppléant Alain Picard)

Friaucourt : Gilles Croizé (suppléant Jean-Michel Delrue)

Gamaches : André Renoux, Delphine Traulet, Pascal Tétier

Incheville : José Marchetti (Suppléante Isabelle Bovin)

Le Mesnil-Réaume : Bruno Saintyves (Suppléant Didier Journois)

Le Tréport : Florence Cailleux, Jean-Jacques Louvel, Frédérique Chérubin, Laurent Jacques, Nathalie Vasseur, Emmanuel Byhet, Philippe Poussier

Longroy : Jean-Pierre Trolley (Suppléante Annie Boissay)

Melleville : Agnès Join (Suppléante Sabine Varin)

Mers-Les-Bains : Emmanuel Maquet, Monique Evrard, Michel Delépine, Régine Douillet

Millebosc : Rodrigue Maubert (Suppléante Sylvie Bernanos)

Monchy -Sur-Eu : Christian Coulombel (Suppléant Yan Ceeff)

Oust-Marest : Jean-Claude Davergne (Suppléant Franck Dimouchy)

Ponts-et-Marais : Marylise Bovin (Suppléant Albert Giffard)

St Pierre en Val : Daniel Roche (suppléant Claude Vattier)

St Quentin Lamotte : Raynald Boulenger (Suppléante Catherine Adjerad)

St Remy Boscrocourt : Didier Régnier (Suppléante Martine Douay)

Woignarue : Alain Hénocque (Suppléant Maurice Cailleux)

Le bureau communautaire

Président :

M. Alain Brière

Vice-Présidents :

M. Laurent Jacques (Patrimoine communautaire)

M. Michel Delépine (Transport, mobilité et démocratie participative)

Mme Marylise Bovin (Finances)

Mme Marthe Sueur (Enfance jeunesse)

M. Lucien Fosse (Collecte et traitement des déchets)

M. Daniel Cavé (Future compétence assainissement)

M. Yves Derrien (Mise en place du schéma de mutualisation, des politiques sociales pour lesquelles la CCVS est compé-

tente et projets d'intégration communautaire)

M. José Marchetti (Développement touristique)

M. Jean-Pierre Trolley (Développement économique)

M. Eddy Facque (Gestion des zones d'activités (foncier, études réglementaires et aménagement) et ressources humaines)

M. André Renoux (Culture, évènementiel, communication et réseau des bibliothèques.)

M. Alain Trouessin (Urbanisme, logement et accueil des gens du voyage)

M. Didier Régnier (Future compétence «eau» et numérique)



En 2019, le déploiement de la fibre continuera de se poursuivre. Le déploiement de la fibre représente un gros effort financier, puisque cela implique un investissement de plus de 5 millions d'euros pour notre structure. Mais pour se représenter l'importance de ce progrès, il faut se dire que cela correspond, dans le siècle dernier, à la mise en place de l'eau courante dans chaque maison : de lourds investissements, mais un progrès du quotidien à tout point de vue, progrès qui en suscitera d'autres, tels que le télétravail, la télé médecine etc. la fracture numérique est une fracture sociale dont nous ne pâtirons bientôt plus.

Nous consacrerons également une partie de nos capacités d'investissement à la rénovation du chemin des étangs. Artère de circulation douce au cœur de la vallée, ce chemin sera à la fois une formidable

nouvelle offre touristique à valoriser, pour son caractère pittoresque, et aussi un formidable attrait pour la pratique des sports de nature. Ce sera surtout, pour les habitants, un cheminement rénové qui leur permettra de pouvoir circuler, de Gamaches au Tréport, en toute sécurité sans recourir à la voiture. D'autres opérations sont en cours et seront soutenues, pour organiser le pendant de cette traverse, sur le littoral entre Woignarue et Criel-sur-Mer.

Nous travaillerons en 2019 activement sur le projet de création d'une Maison de Service au Public que nous installerons physiquement à proximité de notre siège social, sur une propriété dont l'acquisition a été décidée en 2018. Au-delà de cet aspect matériel c'est surtout le contenu de cette maison de services que nous sommes aujourd'hui en train de formaliser avec les services de l'Etat et conformément aux orientations du commissariat général à l'égalité des territoires. C'est un outil majeur de cohésion sociale, à destination de nos populations. L'idée est que toute personne qui pousse la porte de ce service pour quelque problème que ce soit, y reçoive écoute, aide, assistance, et solution ou à défaut l'orientation nécessaire afin que des solutions puissent lui être proposées éventuellement via d'autres organismes. La dématérialisation grandissante des services publics impose aussi que l'on puisse proposer à nos habitants les plus déconnectés des nouvelles technologies, l'accompagnement

adapté afin qu'ils n'éprouvent pas de difficultés à réaliser leurs démarches administratives bientôt sans le recours au papier...

L'année 2019 permettra aussi d'avancer sur le dossier de réhabilitation de la gare du Tréport – Mers et de ses abords (coût d'objectif 1.600.000 euros HT). Nos moyens étant limités, nous ne pouvons pas tout réaliser en même temps. Grâce aux co-financements que nous arrivons à mobiliser, nous parvenons néanmoins à faire avancer nos projets sans altérer nos équilibres financiers. 2019 sera consacrée aux études préalables, avec pour objectif un début des travaux en 2020.



GEMAPI

Concernant la GEMAPI, le transfert en a été imposé aux Communautés de Communes au 1^{er} janvier 2018, alors même que la défense contre la mer, la gestion du trait de côte et des rivières sont des enjeux qui dépassent très largement la seule responsabilité des territoires côtiers ou fluviaux. En réalité, il s'agit d'enjeux nationaux, et c'est bien à ce niveau que l'Etat aurait dû prendre ses responsabilités, au lieu d'assommer les territoires littoraux en leur imposant de régler ces problèmes à leur seule échelle.

La compétence GEMAPI fait planer sur les finances intercommunales de forts aléas, liés aux modifications climatiques, et à l'évolution naturelle du trait de côte. Les digues, les systèmes d'endiguement, la gestion des rivières et des eaux de ruissellement représenteront dans le temps des coûts importants. Il faut anticiper afin de ne pas se retrouver soit dans l'incapacité d'entreprendre les travaux nécessaires à la sécurité des personnes et des biens, soit dans l'impérieuse nécessité d'augmenter fortement les taxes pour les financer.

La Communauté de Communes a fait évoluer son régime fiscal en 2017 afin de passer en fiscalité professionnelle unique. Cela signifie que la Communauté de Communes perçoit à l'échelle du territoire des 28 communes la quasi-totalité de la fiscalité professionnelle, mais qu'elle reverse, sur la base de la valeur 2016, aux communes les taxes échues sur leur territoire communal. C'est ce que l'on appelle le versement d'une attribution de compensation.

Les attributions de compensation traduisent des échanges financiers et fiscaux entre la Communauté et les Communes membres. Ces échanges permettent de financer les transferts de compétences, sans augmentation des impôts.

Les communes comme la communauté n'ont en réalité qu'un seul mode principal de financement - et il est fiscal, il ne faut pas le perdre de vue.

La fiscalité professionnelle unique ne consiste pas en un simple jeu d'écritures et de reversements, c'est surtout un véritable outil au service du territoire : un outil de contention fiscale et de redistribution, un outil au service de la mutualisation et des solidarités locales.

Outre, le fait que ce changement de régime lui a ouvert le bénéfice d'une augmentation dotative, et que cela met la communauté de communes en responsabilité sonnante et trébuchante par rapport à la compétence qu'elle exerce en matière de développement économique du territoire, la communauté est

aujourd'hui en mesure de garantir la neutralité fiscale à l'appui des transferts de compétences, ce qui n'était pas le cas précédemment.

Aujourd'hui, en cas de transfert de compétences, les charges transférées font l'objet d'une évaluation rigoureuse. Sur la base de cette dernière, le Conseil Communautaire organise le financement futur de la compétence. En 2018, pour la 1^{ère} fois, les élus communautaires ont décidé de retenir sur les attributions de compensation, la valeur des charges transférées. Cela signifie qu'une commune qui a transmis une charge continue de la payer, à la valeur estimée à la date du transfert.

La gouvernance de votre communauté de communes s'est engagée pour une année encore, à ne pas augmenter les impôts qui pèsent sur les ménages dont le pouvoir d'achat a déjà été altéré ces dernières années. Notre préoccupation permanente est de rendre les services publics dont nous avons la charge dans des conditions optimales et au meilleur coût pour le contribuable.

La Communauté de Communes n'a pas, compte tenu de ses ressources, à rougir de ses actions. Nos taux sont contenus au regard des services que nous gérons.

La maîtrise des dépenses est un enjeu permanent de notre quotidien, nous essayons de faire autant, et parfois même plus, avec moins de moyens.

Quelques chiffres 2018

Coût de la compétence collecte et traitement des déchets près de 4.400.000 € (valeur de la taxe dédiée 2.703.924 €)

Coût de la compétence Enfance et Jeunesse : un peu moins de 1.270.000 €. Le transfert de compétences a permis de réaliser des économies d'échelle et de fonctionnement estimées à un peu plus de 400.000 €. Les résultats financiers (tous budgets confondus (Recettes – dépenses)

Après un résultat exceptionnel en 2015 (perception de recettes échues sur le précédent exercice, produits exceptionnels et année blanche en termes de réalisation) la Communauté de Communes conforte son redressement financier, ce qui lui permet de ne plus recourir à l'emprunt depuis 2014.

L'annuité de la dette par habitant est de 32.14 € par an depuis le 1^{er} janvier 2018. Le capital restant du

au 31 décembre 2018 est de 9.835.000 € (compris l'emprunt repris en matière de GEMAPI)

La communauté de communes affiche une situation financière saine par comparaison aux ratios nationaux.

RESULTATS (R-D)



SERVICES A LA PERSONNE

Soulagez votre quotidien

*tout en bénéficiant de 50% de réduction d'impôts**

- Maintien à domicile de personnes âgées (de 0€ à 22,20 €)
- Ménage - Repassage - Garde d'enfant
- Jardinage de 25€ à 28 €)

Du lundi au vendredi

Charlotte Wannym - 6 rue Alphonse et Marcel DEPARIS - 76260 EU

Tél. : 02 35 04 08 59 - domisim@orange.fr

Agrément dans la Somme et la Seine Maritime - SAP 498136365

*selon plafond

La communauté de communes des Villes Sœurs est en charge de la compétence économique sur les 28 communes du territoire. Elle participe au développement local par le biais d'actions permettant de faciliter l'accueil et l'essor des entreprises.

Ces actions (permanences, animations) sont organisées en étroite collaboration avec les partenaires économiques de la communauté de communes : Régions Hauts de France et Normandie, Départements Somme et Seine-Maritime, Initiative Somme, Initiative Dieppe Bresle, les chambres consulaires, la BGE, Seine Maritime Attractivité, Pôle Emploi, Agrosphères, la Glass Vallée...

Ces actions permettent de transmettre aux entrepreneurs des renseignements qualifiés et de proximité pour concrétiser leurs projets et apporter le cas échéant une aide financière.

Nouveaux dispositifs d'aides financières



Des aides en matière d'investissement immobilier, et des aides pour des investissements en matériels productifs neufs nécessaires à l'activité, sont proposées par la communauté de communes. Ces aides plafonnées sont attribuées sous condition, sous forme de subvention, après étude des dossiers des entreprises. Elles viennent soutenir l'installation de nouvelles activités et leur développement et favorisent la création d'emplois. Ces subventions sont un levier incontournable. Elles peuvent ouvrir des droits à des dispositifs régionaux voire départementaux, et éventuellement bancaires.

Des disponibilités foncières et immobilières

Les Zones d'Activités Economiques intercommunales où sont établies une centaine d'entreprises, le parc d'activités Bresle Maritime et ses 650 salariés, les espaces disponibles dans les communes, facilitent l'accueil d'entreprises endogènes et exogènes.

**Des
espaces
pour
vos
projets**

ICI



**Parc
environnemental
d'activités
Bresle Maritime**

Fibre optique



02.27.28.20.87

un plan d'actions au service du territoire

L'immobilier vacant, la modularité foncière (de 1000m² à plusieurs hectares) permettent également de proposer aux entreprises déjà installées, des solutions pour leur développement, et ainsi de les maintenir avec leurs salariés sur le territoire.

Mobiliser les atouts du territoire au service d'une croissance économique pérenne

La communauté de communes des Villes Sœurs voit plus loin, en missionnant un bureau d'études pour une expertise sur l'exercice du développement économique. L'offre foncière, les vocations économiques sont passées au crible, pour proposer de nouveaux outils et une offre adaptée au contexte du territoire. Cette opportunité d'analyser la vie économique, de proposer des plans d'actions pour ajuster l'offre à la demande des entrepreneurs permettra de gagner en homogénéité. La

définition d'une stratégie à l'échelle communautaire pour les années à venir permettra de favoriser une dynamique de croissance au service des entreprises.

Ces actions sont une réponse à la Loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) qui a renforcé depuis 2017 les compétences des Communautés de Communes en matière de développement économique.

La pérennité des entreprises et la densification du bassin d'emplois favorisent des interactions entre les activités. Créer du lien entre tous les acteurs est le leit-

motiv de la communauté de communes, au service des sociétés et des salariés qui composent le territoire.

La communauté de communes se met à la disposition des entrepreneurs pour stimuler les initiatives et encourager l'entreprenariat.





Près de 38 000 lits touristiques, 21 hôtels, 17 campings, 462 locations touristiques, plus de 5 500 résidences secondaires, personne ne peut nier et ignorer l'importance du tourisme dans la vie économique de notre territoire. Ce sont en moyenne sur l'année plus de 500 personnes qui travaillent dans le tourisme et plus de 1 000 en période estivale.

L'office de tourisme communautaire créé au 1^{er} janvier 2017 sous l'appellation Destination Le Tréport Mers a notamment pour mission d'assurer l'accueil et l'information en amont et sur place des nombreux visiteurs qui viennent passer un week end, des vacances sur notre territoire, d'assurer la promotion et la destination touristique de la promotion, de concevoir et de commercia-

liser des produits et services touristiques ainsi que des produits dérivés.

Lors de la création de Destination Le Tréport Mers, une convention d'objectifs a été signée axée sur trois objectifs, installer, organiser et professionnaliser l'office de tourisme, obtenir la marque qualité tourisme et obtenir le classement en catégorie 1. Ces trois objectifs ont vu leur concrétisation avec le classement en catégorie 1 obtenu le 27 novembre 2017 et la marque qualité tourisme le 30 août 2018.

Des objectifs ambitieux

Créer l'office de tourisme de demain et renforcer l'attractivité touristique du territoire sont les



enjeux actuels de la Destination Le Tréport Mers. Cela passera par exemple par l'installation de treize dispositifs extérieurs d'information touristique (vitrine, borne ou relais d'information service) répartis sur l'ensemble du territoire dans les lieux de passage des touristes. Ces dispositifs seront mis en place pour la prochaine saison estivale.

Cette offre complètera la communication plus traditionnelle que constituent l'édition de guides, le site internet ou la présence active sur les réseaux sociaux. Le développement de la communication numérique est d'ailleurs un axe de travail important qui s'est traduit par la création d'un poste d'animateur numérique du territoire et le recrutement d'une chargée de communication digitale.



Les bureaux de tourisme

Six bureaux de tourisme accueillent nos visiteurs pour donner toute l'information nécessaire pour passer un excellent séjour sur notre territoire.

Le Tréport Plaisance : quai Sadi Carnot - 76470 LE TREPOT

Mers les Bains : 3 avenue du 18 juin 1940 80350 MERS LES BAINS

Eu : Place Guillaume le Conquérant 76260 EU

Ault : 17 avenue Général Leclerc 80460 AULT

Criel sur Mer : 60 avenue de la Libération 76910 CRIEL SUR MER

Le Tréport Funiculaire : Funiculaire, rue de la Télécabine 76470 LE TREPOT

Un seul numéro de téléphone
02 35 86 05 69
www.destination-letreport-mers.fr

Depuis le 1^{er} janvier 2017, tous les accueils de loisirs organisés, pendant les vacances, sur le territoire des 28 communes, sont gérés et financés par la Communauté de Communes. Selon que l'on soit en période de petites ou de grandes vacances, plusieurs zones ont été définies pour générer le moins de déplacement possible pour les enfants. L'objectif affirmé de manière déterminée par la Communauté de Communes est d'offrir à chaque enfant résidant du territoire, âgé de 3 à 13 ans, la possibilité de passer, au même coût et à service égal, des vacances joyeuses et animées sur des sites particulièrement adaptés

Les périodes de vacances 2019

En 2019, les accueils de loisirs fonctionneront aux dates suivantes :

- Du 11 au 22 février
- Du 08 au 19 avril
- Du 08 juillet au 30 août
- Du 21 au 31 octobre
- Du 23 décembre au 03 janvier 2020

Toutes les informations seront disponibles sur le site www.villes-soeurs.fr ou sur la page Facebook : ACM - CC des villes-sœurs et Jeunes-CC des villes-soeurs

Les inscriptions

Elles ont lieu avant les périodes de vacances. Les inscriptions se déroulent au service enfance-jeunesse. Quelques permanences extérieures peuvent être proposées.

Tout repas s'achète 2 jours à l'avance (et avant 9h30) et tout repas commandé pour le jour même ou le lendemain ne peut être remboursé ou reporté.

Les tarifs

Pour les périodes de vacances, les tarifs sont les suivants :

- ½ journée : 3 euros
- Journée : 5 euros
- Semaine : 20 euros
- 4 semaines : 75 euros
- Repas du midi : 3,5 euros

(Pour les fratries 10 % de réduction par enfant à partir du 2^{ème} enfant inscrit).

Ces tarifs peuvent être minorés par les aides de la CAF ou des Comités d'Entreprises.

Bénéficient de ces tarifs les enfants résidants du territoire, scolarisés sur le territoire ou en vacances chez les grands parents résidant sur le territoire (Taxe d'habitation pour preuve).



de qualité pour nos enfants

Le territoire est scindé en six zones rattachées chacune à un centre avec un service de ramassage dédié.

- Secteur 1 : ALSH TILLEULS
80350 Mers les bains
- Secteur 2 : ALSH CALAMEL
76470 Le Tréport
- Secteur 3 : ALSH CHANTEREINE
76910 Criel sur mer
- Secteur 4 : Centre JAURES
80220 Gamaches
- Secteur 5 : Centre PASTEL
76260 Le Mesnil Réaume
- Secteur 6 : Centre HETRAIE
76260 Eu



Accueil jeunes, chantiers jeunes... le coin des ados

ALSH JAURES

80220 Gamaches

Même modalité d'accueil que les ALSH 3-13ans

Accueil de jeunes ANCRAGE

76470 Le Tréport

02.27.28.06.50

Accueil à la demi-journée, chantiers, séjours de vacances

Accueil de jeunes FONTAINES

76260 Eu

02.35.86.05.03

BAFA – BAFD

La CCVS peut apporter une aide aux jeunes du territoire qui veulent passer le BAFA ou le BAFD.

Accueil à la demi-journée, chantiers, séjours de vacances

Séjours

- En hiver 2019, deux séjours Ski seront proposés. 80 places pour les 9-13 ans à Morillon et 30 places pour les 14-17 ans à Valmeinier.

- En Été 2019, deux séjours seront proposés. 32 places pour les 9-13 ans et 20 places pour les 14-17 ans. Les lieux restent à définir

Se renseigner au service Enfance Jeunesse

Vous êtes parent(s) ou futur(s) parent(s), vous vous posez des questions

- Quels sont les modes d'accueil existants sur le territoire ?
- Les assistantes maternelles de ma commune ont-elles des places disponibles ?
- Comment faire le contrat d'accueil et le contrat de travail de mon assistante maternelle ?
- Quelle est la méthode de calcul des congés payés ?
- Quelles sont les modalités pour rompre le contrat de l'assistante maternelle ?
- Quelles aides peut-on m'attribuer (CAF, impôts) ?



Vous êtes assistant(e) maternel(le) ou vous souhaitez le devenir, vous vous posez des questions :



- Comment obtenir l'agrément du Conseil départemental ?
- Quelles sont les aides à l'installation attribuées aux assistantes maternelles ?
- Que dit la Convention collective des assistants maternels ?
- Comment seront calculés mon salaire, mes congés payés, mes indemnités ?
- Comment régler un litige avec des parents/employeurs ?
- Comment bénéficier d'une formation continue ?

Et aussi des animations collectives gratuites pour les assistant(e)s maternel(le)s, les parents et les enfants de 0 à 6 ans :

- Des ateliers d'éveil collectifs avec les enfants : motricité libre, éveil musical, éveil sensoriel, atelier cuisine, relaxation, jardinage, sorties, comptines, discussions...
- Des ateliers massage bébé (avec les parents)
- Des réunions d'information à thème
- Des sorties, des évènements
- Le prêt de livres, revues spécialisées et de malles de jeux.



Permanences téléphoniques :

Mercredi et jeudi de 14h à 16h au 02.27.28.03.91

Entretiens sur rendez-vous :

Du lundi au vendredi.

Relais Assistants Maternels
de la Communauté de communes des Villes Sœurs
12 avenue J. Anquetil
76260 EU
Tel : 02.27.28.03.91
Mail : ram@villes-soeurs.fr



CITROËN

GARAGE CITROËN EU
Sarl ELIE

205-207 route du Tréport
76260 EU

Tél. : 02 35 86 30 13

Mail : arnaud.elie50@orange.fr

www.reseau.citroen.fr/repateur-eu

SOMMALEV

Manutention Transport
Levage Élévation Stockage

PEA d'Activités Bresle Maritime

Rue du Long Champ

80880 Saint-Quentin-la-Motte-Croix-au-Bailly

Tél. 03 22 61 43 65

www.chivot-metallerie.fr

CHAUDRONNERIE
METALLERIE
CONSTRUCTION

SARL CHIVOT

Rue d'Ault - 80130 ALLENAY tel : 03.22.30.22.54 Fax : 03.22.26.52.86

Fabrication de Barrière et clôture sur mesure



LE CAMION BLANC

+ de 70 ans d'expérience

03 22 30 73 71



Tout Débouchage = Pompage = Curage
Canalisation, fosses, puits grande profondeur
Nettoyage cuve à mazout

Y.M. LEPAN - 80460 OUST
www.lecamionblanc.com

RGE

S.A.R.L YVES VILLEFROY

Entreprise créée en 1952.

Diplôme de l'École Supérieure de Couverture d'Angers

Couverture - Zinguerie - Plomberie - Sanitaire - Chauffage - P.G

32 bis, rue Jeanne d'Arc • 76260 EU

Tél. 02 35 86 18 65

yves.villefroy@orange.fr - www.yves-villefroy.fr

RGE



AD
Armurerie Dubuc

Du mardi au samedi de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 19h00. Le samedi de
9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30.
Le lundi sur rendez-vous

Vêtements - Chaussants - Optiques - Armes - Accessoires

2 rue Rollon • 76260 EU • Tél. 02 35 86 41 64

armureriedubruc@orange.fr  www.facebook.com/Armurerie-DUBUC

Stand de Tir

Compact - Fosse universelle - Skeet - Parcours de chasse
Pas de tir carabine - Sanglier courant.

Ecole de Tir (leçons particulières sur rdv) - Organisation de Bacc-Trap

Aujourd'hui, il est difficile d'effectuer des tâches sans avoir recours à l'informatique, au numérique et tout simplement aux smartphones.

Les moyens informatiques et de télécommunications ont pour finalité d'élaborer, traiter, stocker, acheminer, présenter ou détruire des données.

Les technologies numériques transforment notre société, nos modes de vie et tous les secteurs de l'économie. Elles ont une influence majeure sur le fonctionnement de nos collectivités.

Une Entente Informatique au service des communes

La communauté de communes propose une entente informatique se basant sur les besoins informatiques et numériques des utilisateurs et des administrés.

Il s'agit d'un service mutualisé et local destiné aux communes membres et ayant pour but d'améliorer les services proposés aux habitants.



Les techniciens de l'entente informatique, accompagnent les mairies dans la gestion et la maintenance de leur parc informatique et dans la mise en place du règlement général sur la protection des données (RGPD*).

* Le RGPD c'est quoi ? Le RGPD est un texte réglementaire européen qui encadre, depuis le 25 mai 2018, le traitement des données personnelles (la collecte et l'utilisation de données vous concernant). Il s'adresse à toute structure privée ou publique effectuant de la collecte et/ou du traitement de données personnelles. Il s'inscrit dans la continuité de la Loi Informatique et Libertés et a été conçu pour renforcer les droits des personnes et responsabiliser les acteurs traitant vos données.

L'Animation Numérique de Territoire,

La communication des organisations publiques évolue pour intégrer un rapport au territoire plus ouvert mettant en avant les discours de proximité et d'animation de l'écosystème local.

Nous sensibilisons et accompagnons les acteurs économiques, partenaires et utilisateurs à l'évolution de l'e-tourisme, la promotion online, la dématérialisation de l'information, la structuration et l'animation des réseaux sociaux, ...





Envie de nager, envie de vous détendre, envie de goûter aux bienfaits du sport O2 Falaises, le centre aquatique de la Communauté de Communes des Villes Sœurs, O2 Falaises répond à vos attentes. Un emplacement exceptionnel, face à la mer et à mi-chemin entre les falaises à qui il doit son nom, des équipements de qualité, des espaces fonctionnels et conviviaux O2falaises attire chaque année plus de 150 000 personnes. Des habitants du territoire bien sûr mais également des visiteurs, des touristes. Quatre bassins de nage (un bassin sportif, un bassin ludique, son jumeau en extérieur ouvert l'été et

une pataugeoire), un espace fitness avec du matériel haut de gamme, un sauna, un hammam, un bassin de détente, des plages intérieures et extérieures. O2Falaises vous accueille sept jours sur sept.

Retrouvez tarifs et horaires sur le site www.o2falaises.fr sur la page facebook du centre aquatique ou par téléphone au 09 71 00 76 76



Plus de 2 000 scolaires

Chaque année, la Communauté de Communes offre à 2000 de ses enfants scolarisés en grande section de maternelle ou en primaire l'opportunité de se familiariser avec le milieu aquatique et d'apprendre à nager. Un apprentissage essentiel dans une région où la façade maritime est étendue, où les étangs et rivières sont nombreux.

En liaison avec les conseillers pédagogiques de secteur (circonscription d'Eu pour les écoles seinomarines, circonscription du Vimeu pour les écoles de la Somme) les maitres nageurs d'O2Falaises et les enseignants mettent en oeuvre le projet pédagogique dans un envi-



ronnement exceptionnel avec des vestiaires dédiés et des bassins parfaitement adaptés.

La Communauté de Communes finance l'ensemble de cet enseignement ainsi que le transport entre les écoles et le centre aquatique.

1 seule carte pour un accès à 9 bibliothèques et à plus de 65 000 documents !

Livres mais aussi revues, CD, DVD, jeux, supports numériques vous attendent dans les bibliothèques du Réseau... Il y en a pour tous les goûts et tous les âges !

Les bibliothèques sont ouvertes à tous, l'accès est gratuit et sans obligation d'inscription pour consulter les documents sur place et/ou participer aux animations proposées. Pour toute visite de groupe, il est indispensable de prendre contact au préalable avec la bibliothèque.

Le prêt de documents est soumis à une inscription, valable 1 an (sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile) :

- Gratuit pour les moins de 18 ans
- Plus de 18 ans : gratuit pour les résidents CCVS, 10 € hors CCVS

Votre carte vous permet d'emprunter dans n'importe quelle bibliothèque du Réseau : 3 livres + 3 revues + 2 CD + 1 DVD + 1 jeu. Vous pouvez également réserver des documents, les faire venir ou les rendre dans la bibliothèque de votre choix grâce à notre navette.

Découvrez tous nos services et notre catalogue sur le site <https://bibliotheques.villes-soeurs.fr>. Sur ce site, vous pouvez :

- consulter le catalogue et les nouveautés de chaque bibliothèque,
- visualiser l'agenda des animations et vous inscrire à notre newsletter mensuelle,

- consulter votre compte lecteur, prolonger vos prêts, sélectionner et réserver des documents,
- nous faire part de vos coups de cœurs et suggestions d'achats...

La CCVS et les communes, à travers le Réseau des Bibliothèques, vous proposent chaque année de nombreuses animations gratuites pour tous les âges, des manifestations littéraires ainsi que des ateliers d'initiation à l'informatique pour les séniors (ateliers payants).

Chaque bibliothèque propose un point d'accès à Internet pour le public.



Coordonnées et horaires d'ouverture des bibliothèques du Réseau

Bibliothèque d'AULT

17, Avenue du Général Leclerc
03 22 60 52 21 / bibliotheque@ault.fr
Mercredi : 14 h - 18 h
Vendredi : 16 h - 18 h
Samedi : 10 h - 12 h / 15 h - 17 h

Bibliothèque de BEAUCHAMPS

2 ter, Rue de la Mairie
03 22 61 04 64 / bibliotheque-beauchamps80@orange.fr
Lundi : 16 h - 18 h 30
Mercredi : 14 h - 16 h
Jeudi : 16 h - 18 h 30

Médiathèque de CRIEL-SUR-MER

Manoir de Briançon - Place du Général De Gaulle
02 35 50 51 28 / bibliotheque@criel-sur-mer.fr
Mardi : 15 h - 18 h
Mercredi : 10 h - 12 h / 14 h 30 - 18 h
Jeudi : 15 h - 18 h
Vendredi : 15 h - 18 h
Samedi : 14 h - 17 h

Bibliothèque d'ETALONDES

Place de l'Eglise
02 35 86 61 08 / bibliotheque.etalondes@orange.fr
Mercredi : 16 h - 18 h 30
Jeudi : 16 h 30 - 18 h
Samedi : 16 h - 18 h

Médiathèque de GAMACHES

1, Impasse Georges Roger
03 22 61 30 43 / mediatheque.gamaches@gmail.com
Mardi : 15 h - 19 h
Mercredi : 10 h - 12 h / 14 h - 18 h
Vendredi : 12 h - 17 h
Samedi : 10 h - 13 h / 15 h - 17 h

Médiathèque du TREPORT

18, Place de l'Eglise
02 35 86 84 88 / mediatheque@ville-le-treport.fr
Mardi : 14 h 30 - 17 h 30
Mercredi : 10 h 30 - 17 h 30
Vendredi : 10 h 30 - 12 h / 14 h 30 - 19 h 00
Samedi : 10 h 30 - 17 h 30

Médiathèque de LONGROY

10, Rue Jean Jaurès
03 22 26 25 20 / bibliotheque.longroy@orange.fr
Mercredi : 14 h - 17 h
Jeudi : 16 h 30 - 18 h 30
Samedi : 10 h - 11 h 30

Médiathèque de MERS-LES-BAINS

Espace Prévert - Rue Paul Doumer
02 35 50 08 46 / mediatheque@ville-merslesbains.fr
Mardi : 15 h - 17 h
Mercredi : 10 h - 12 h / 14 h - 18 h
Jeudi : 15 h - 18 h
Vendredi : 15 h - 18 h
Samedi : 10 h - 12 h / 14 h - 17 h

Bibliothèque de SAINT-QUENTIN-LAMOTTE

160, Rue de l'Eglise
03 22 30 56 09 / bibliotheque.sql@orange.fr
Lundi : 16 h 30 - 17 h 30
Mardi : 16 h 30 - 18 h 30
Mercredi : 14 h - 17 h
Jeudi : 16 h 30 - 18 h 30
Vendredi : 16 h 30 - 18 h
Samedi : 10 h - 12 h



**Fer et métaux,
location de bennes, débarras**



COINTREL FILS

Voie Est Prolongement de la rue Pierre Mendès France
76470 LE TREPORT
Tél: 02.35.50.11.34 Mobile 1: 06.36.73.16.78 Mobile 2: 06.87.34.54.89

SIRET: 389 072 034 00017 - N.J.I: FR 79 389 072 034



EN ACT
ARCHITECTURE

urbanisme design

Rue Lavoisier - Z.I. des Prés Salés
76260 EU.
T/ 02 35 86 10 01 - F/ 02 35 86 80 55
contact@enact-architecture.fr
www.enact-architecture.fr



SARL
Patrice CRUSEL
MENUISERIE GENERALE

Neuf & Rénovation

BOIS - ALU - PVC

62 rue de Bourzeville - 80460 WOIGNARUE
Tél. : 03 22 30 64 31
Tél. : 09 64 13 30 39
menuiseriepatricecrusel@wanadoo.fr

RGE
QUALIBAT



Les Pêcheurs
Restaurant sur le Port

*Spécialités de Moules,
Poissons,
St Jacques,
Pizzas,
Crêpes et Galettes*

54, Quai François 1^{er}
LE TRÉPORT
Tél. : 02 35 86 09 92

Mère Edith CHANTRELEU



NORMANDIE VOYAGES

De nombreuses destinations
programmées au départ de chez vous,
demandez vite votre brochure !

LOCATION D'AUTOCARS
AVEC CHAUFFEUR
TRANSFERTS AEROPORTS

EXCURSIONS À LA JOURNÉE
OU EN SÉJOURS,
INDIVIDUELS ET GROUPES
SORTIES SCOLAIRES
TRANSPORT EVENEMENTIEL
SUR-MESURE

DEVIS GRATUIT SUR
SIMPLE DEMANDE

SERVICE COMMERCIAL NORMANDIE
10 Bd Industriel
76304 SOTTEVILLE LES ROUEN

02 32 18 25 25
voyages.normandie@transdev.com
www.normandie-voyages.com

FLOTTE DE 45 VÉHICULES DE
18 À 60 PLACES REPARTIS DANS
NOS 10 AGENCES EN NORMANDIE

WiFi, WC, CLIMATISATION, VIDEO, TV

isi lines f

www.normandie-voyages.com

La fibre optique, grâce à la volonté des élus de la Communauté de Communes et au soutien de ses partenaires institutionnels, est devenue une réalité en 2018 pour plusieurs de nos communes. Avec la réalisation du noeud de raccordement optique de Friaucourt, les habitants d'Allenay, de Friaucourt, St Quentin Lamotte et Woignarue ont pu être connectés dès l'été. En début d'année 2019; c'est au tour des habitants de certaines communes concernées par le NRO de Beauchamps de pouvoir découvrir le confort et les performances qu'offre cette technologie.



2019 verra également le chantier se terminer pour les 21 communes de l'ancienne Communauté de Communes Bresle Maritime avec la construction du NRO de la Ville d'Eu. Pour les sept communes issues de l'ancienne

Communauté de Communes Yères et Plateaux, l'étude préalable est terminée et le plan de financement est en cours de finalisation. Ces sept communes seront raccordées au plan SDAN 2 porté par Somme Numérique qui prévoit un déploiement terminé au plus tard pour 2024. Mais les élus et services de la Communauté de Communes mettent tout en oeuvre pour raccourcir ce délai et obtenir que les travaux puissent se faire dans la continuité des chantiers actuellement en cours.



Depuis le 27 mars 2017, la communauté de communes assure la compétence urbanisme réglementaire. Elle lance et mène les procédures de Plan Locaux d'Urbanisme (PLU) et de Cartes Communales sur les communes de son territoire. 8 procédures sont en cours.

PLUI

La Communauté de Communes mène également une politique de numérisation de PLU qui devrait se terminer en décembre 2019. Vous pouvez déjà télécharger plusieurs documents d'urbanisme sur le lien suivant : [https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/Plan Local d'Urbanisme Intercommunal](https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/Plan%20Local%20d'Urbanisme%20Intercommunal).

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) est un document de planification aussi bien urbaine que rurale qui exprime une vision stratégique pour le territoire, par l'intermédiaire du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et qui fixe les règles d'occupation et d'utilisation du sol. Il s'agit de proposer un projet et une vision cohérente du territoire à l'échelle des 28 communes pour les dix à quinzaine prochaines années.

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) est le principal dispositif en matière de politique du logement au niveau local. Il est le document essentiel d'observation, de définition et de programmation des investissements et des actions en matière de politique du logement à l'échelle d'un territoire.

Le PLUIH exprimera le projet politique d'aménagement du territoire de la Communauté de Communes à court, moyen et long terme. Il constituera un

document stratégique visant à mettre en cohérence les politiques publiques en matière de planification et d'aménagement du territoire, dans une approche transversale et communautaire. Le PLUIH est également un cadre pré-opérationnel qui permet de déterminer les conditions de notre développement territorial durable. Le PLUIH est enfin un outil réglementaire qui fixe les règles d'utilisation des sols sur l'ensemble du territoire de nos 28 communes, sur la base desquelles les autorisations d'urbanisme seront délivrées par les maires.

Concertation à venir avec les habitants

Une concertation avec la population de la Communauté de Communes sera mise en place à travers l'organisation de réunions publiques et la mise en ligne de documents sur le site internet de la Communauté de Communes : <http://www.villes-soeurs.fr>

Vous pouvez adresser vos demandes et remarques :

- **Par courrier :**

A l'attention de Monsieur le Président,
Communauté de Communes des Villes Sœurs
12 avenue Jacques Anquetil
76260 Eu

- **Par mail :**

plui@villes-soeurs.fr

Urbanisme : Droit du sol

Le service urbanisme de la Communauté de Communes des Villes Sœurs instruit pour le compte des communes depuis juillet 2015 les autorisations du droit des sols (démolition, construction ou extension de tout de bâtiment etc) Les constructions, travaux et aménagements sont tenus de respecter les règles d'urbanisme contenues dans le Code de l'urbanisme. Ces règles générales sont complétées par des règles adaptées à chaque commune, qui sont comprises dans les Plans Locaux d'Urbanisme ou les Cartes Communales.

Les projets (constructions, aménagements, installations, ...) doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation d'occupation du sol selon la superficie.

Le tableau ci-dessous répondra à vos premières interrogations. Le service urbanisme de la CCVS est joignable du lundi au vendredi de 13h30 à 16h00 au 02.27.28.05.99 ou sur rendez-vous au sein de nos locaux le mardi matin ou le jeudi après midi.

Cas de figure les plus fréquents	Permis de construire	Déclaration préalable	Aucune formalité
Construction nouvelle	>20 m ²	De 5 à 20 m ²	<20 m ²
Travaux d'agrandissement	>20 m ² ou >40 m ² pour les terrains situés en zone U d'un document d'urbanisme	De 5 à 20 m ² (sauf si surface totale >150 m ²)	<5m ²
Aménagements Intérieurs (transformation d'un garage en pièce à vivre, aménagement de combles...)	>20 m ² ou >40 m ² pour les terrains situés en zone U d'un document d'urbanisme	De 5 à 20 m ² (sauf si surface totale >150 m ²)	<5m ²
Véranda	>20m ²	<20 m ²	<5 m ²
Abri de jardin	>20m ²	<20 m ²	<5m ²
Piscine	>100m ²	De 10 à 100 m ²	<10 m ²
Clôture	Contacter la mairie si périmètre monument historique ou si délibération en conseil municipal		



Recycler vos emballages devient plus simple

Dès maintenant, dans votre commune, vous pouvez déposer tous vos emballages, sans exception dans le conteneur de couleur jaune. Depuis plus de 20 ans que la collecte sélective existe, nous nous engageons à vos côtés pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers et nous restons en recherche constante de solutions pour nous améliorer.

Recycler plus d'emballages en plastique

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans le conteneur de tri jaune aux côtés des emballages en métal et en carton. Faute de savoir comment recycler, nous devions les jeter avec les ordures ménagères. Ces emballages étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de tester des méthodes pour les recycler. Moderniser les centres de tri, trouver des débouchés pour le plastique recyclé... Des solutions ont été trouvées et aujourd'hui, pour recycler plus, il suffit de trier plus d'emballages !

La Communauté de Communes des Villes Sœurs s'engage pour faire progresser le recyclage

Il faudra attendre plusieurs années avant que toutes les communes françaises puissent recycler tous les emballages. Notre Communauté de Communes fait partie des premières à participer au projet piloté par Citeo. Ne soyez pas étonnés si les consignes diffèrent dans des collectivités voisines.

Pour connaître les nouvelles consignes de tri, n'hésitez pas à consulter le site www.villes-soeurs.fr ou sur www.consignesdetri.fr. Nous sommes tous acteurs du recyclage : engageons-nous, trions plus !



**CHEZ VOUS, TOUS
LES EMBALLAGES
SE TRIENT**

À TRIER



POTS ET BOCAUX EN VERRE



BOUTELLES EN VERRE



À TRIER



BRIQUES ET EMBALLAGES
EN CARTON



BOUTELLES ET FLACONS
EN PLASTIQUE

+

NOUVEAU



TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



EMBALLAGES
EN METAL



À JETER

OU À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE.
UN DOUTE ? CONTACTEZ VOTRE COLLECTIVITÉ.



VAISSELLE EN VERRE OU EN PORCELAINE

OBJETS

À TRIER



CAHIERS, BLOC-NOTES,
IMPRESSIONS



JOURNAUX, CATALOGUES,
PROSPECTUS



COURRIERS, ENVELOPPES,
LIVRES



Votre collectivité s'engage avec Eco-Emballages pour le tri et le recyclage.

Un doute, une question sur le tri ?

www.villes-soeurs.fr

#SUIVEZMOI
SUR CONSIGNESDETRI.FR

oe villes soeurs
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CIITEO



Aujourd'hui, le recyclage évolue pour vous permettre de trier encore plus. En plus des papiers et des emballages en carton, aluminium, acier et verre, vous pouvez désormais trier la totalité de vos emballages en plastique.

Toutes les bouteilles



Tous les flacons et bidons



Toutes les barquettes



Tous les pots et les boîtes



Tous les sacs et sachets



Tous les films



... Pas besoin de les laver, il suffit qu'ils soient bien vidés.

Désormais dans votre commune, vous pouvez déposer tous vos emballages sans exception dans le bac de tri :

emballages en métal, en papier-carton, briques alimentaires, mais aussi tous les emballages en plastique. Les emballages en verre sont, eux, à déposer dans le conteneur à verre.

- 1 C'est un emballage ? Dans le bac de tri !
Attention : seuls les emballages se trient, pas les objets ou la vaisselle.
- 2 Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- 3 Déposez vos emballages en vrac dans le bac.

**CHEZ VOUS, TOUS
LES EMBALLAGES
SE TRIENT**

Déchèteries : les horaires

Attention quelques modifications

Pour répondre aux besoins des utilisateurs, il a été décidé d'apporter quelques adaptations dans les horaires de nos déchèteries. Vous le constaterez à la lecture des tableaux ci-dessous, à l'exception du point déchets verts de Criel-Sur-Mer, il n'y a plus de distinction saisonnière pour les horaires des déchèteries. D'autre part il n'y a plus de demi-journées de fermeture (à part le dimanche après-midi) pour la déchèterie du Tréport.

AULT

	Période unique (01/01 au 31/12)	
	Matin	Après-midi
Lundi	9h-11h50	14h-17h50
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	9h-11h50	14h-17h50
Jeudi	9h-11h50	14h-17h50
Vendredi	9h-11h50	14h-17h50
Samedi	9h-11h50	14h-17h50
Dimanche	Fermé	Fermé

BEAUCHAMPS

	Période unique (01/01 au 31/12)	
	Matin	Après-midi
Lundi	9h-11h50	14h-17h50
Mardi	9h-11h50	14h-17h50
Mercredi	9h-11h50	14h-17h50
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	9h-11h50	14h-17h50
Samedi	9h-11h50	14h-17h50
Dimanche	Fermé	Fermé

Trois collectes d'amiante

Trois collectes d'amiante sont programmées à la déchèterie de Beauchamps les :

- Mercredi 10 avril
- Mercredi 10 juillet
- Mercredi 16 octobre

de 9h à 11h50

L'amiante doit être liée et faire l'objet d'un double ensachage

LE TREPORT

	Période unique (01/01 au 31/12)	
	Matin	Après-midi
Lundi	9h-11h50	14h-17h50
Mardi	9h-11h50	14h-17h50
Mercredi	9h-11h50	14h-17h50
Jeudi	9h-11h50	14h-17h50
Vendredi	9h-11h50	14h-17h50
Samedi	9h-11h50	14h-17h50
Dimanche	9h-11h50	Fermé

CRIEL SUR MER

	Basse saison (décembre, janvier, février)	Période intermédiaire (01/03 au 14/04 et 15/10 au 30/11)		Période estivale (15/04 au 14/10)	
		Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	Fermé	14h-16h50	Fermé	14h-17h50
Mardi	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé
Mercredi	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	14h-17h50
Jeudi	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé
Vendredi	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	14h-17h50
Samedi	Fermé	Fermé	14h-16h50	9h-11h50	14h-17h50
Dimanche	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé

La distribution de bacs roulants individuels s'effectue exclusivement le vendredi matin de 9h à 11h50 à la CCVS sur présentation d'un justificatif de domicile.



Propriétaire de l'aérodrome d'Eu Mers Le Tréport depuis le 1^{er} janvier 2007, la Communauté de Commune n'a eu de cesse de le développer en lien étroit avec l'aéro-club ETM qui y déploie ses activités en direction de l'aviation légère et des ULM.

Cette volonté s'est à nouveau vérifiée en 2018 avec l'inauguration du nouveau hangar Jean-Claude Bovin, la réfection de la voie d'accès et des parkings, la rénovation du club house pour en faire un endroit convivial et accueillant pour les visiteurs et tous les passionnés d'aviation. Le coût total des travaux s'est élevé à plus de 275 000 € HT avec une participation de la région Normandie, du département de la Somme et de l'aéroclub. Le resta à charge pour la CCVS étant de 165 000 €.

Cet effort se justifie par l'importance que revêt cette plateforme pour le développement économique et touristique de notre territoire.

Dans les mois et années qui viennent, l'attention va se porter sur la rénovation des hangars les plus anciens et sur la problématique de l'approvisionnement des aéronefs en carburant. La station qui existait n'est plus en service et doit être démontée pour être remplacée par un équipement qui corresponde aux normes et aux besoins actuels.

L'aventurier-réalisateur Nicolas Vannier a utilisé la plateforme de l'aérodrome pour une partie du tournage de son nouveau long métrage



Spécialiste en allopathie, Vente et location de matériel médical,
Conseils en phytothérapie, Homéopathie et aromathérapie,
Pédiatrie, incontinence urinaire, Produits vétérinaires,
Vente de produits d'hygiène corporelle et de soins de beauté.



Marion Courbe et son équipe
vous accueillent avec le sourire
du lundi au samedi de 8h30 à 12h30
et de 14h à 19h30.
Livraison possible.



1, Quai François 1^{er} - 76470 Le Tréport
Tél : 02 35 86 03 11 - Fax : 02 35 86 05 55
pharmacieportaise@orange.fr

Électricité - Chauffage

Electricité Générale Flutre



Électricité générale neuf et rénovation • Dépannage • Chauffage électrique
Motorisation de portail • Système d'alarme • Maison connectée

10 rue des Jardins • 76910 Criel sur Mer

Tél. 02 35 50 30 74 • Mail : electricite@ph-flutre.fr



OUTILLAGES DE PRESSE
MECANIQUE - USINAGE

Patrice Lavoine
Président

Conception et réalisation d'outillages de presses

PEA Bresle maritime 80880 Saint Quentin Lamotte
Tel : 03 22 30 33 98 - Fax : 03 22 30 32 08
www.opaloutillage.fr - patrice.lavoine@orange.fr



Le premier Contrat Local de Santé de la Communauté de Communes des Villes Sœurs a été signé le 08 décembre 2017 avec l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Cet outil d'amélioration de la santé de tous et de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé se compose de six axes stratégiques :

1. « Améliorer l'accès aux droits » ;
2. « Améliorer l'accès aux soins » ;
3. « Favoriser les actions de prévention et promotion en santé pour lutter contre le cancer » ;
4. « Améliorer la prise en charge des personnes ayant des pratiques addictives » ;
5. « Améliorer le parcours de vie et de santé des personnes âgées » ;
6. « Renforcer l'intégration des personnes en situation de handicap ».



Le CLS de la CCVS couvre la période 2018-2020

Afin de suivre la mise en œuvre de ce contrat triennal, une coordinatrice a intégré les services communautaires au 1er septembre 2018, le faisant entrer en opérationnalité.

Deux premières actions concrètes sont ainsi en cours de déploiement :

- Des ateliers itinérants de promotion et d'éducation à la santé :

La Communauté de Communes des Villes Sœurs a candidaté à l'appel à projets « Démocratie en Santé » 2018, lancé par l'ARS et la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie de Normandie.



Cette candidature ayant reçu un accueil favorable, la CCVS va pouvoir bénéficier du soutien financier de ces partenaires pour son opération « mobiliser et accompagner pour faire des usagers des acteurs de leur santé », qui consiste en :

1. La création et la diffusion dans tous les foyers du territoire d'un guide d'informations « Santé » rassemblant un ensemble de fiches pratiques présentant les dispositifs existants, regroupées par thématiques : « Accès aux droits », « Cancers et dépistages », « Addictologie », « Personnes âgées » et « Handicap ».

2. La mise en place d'ateliers itinérants d'éducation à la santé, à destination et au plus près des usagers. Cinq à six groupes de communes seront constitués pour mettre en place, au cours de l'année 2019, un atelier au cœur de chacun d'eux et ainsi assurer un maillage du territoire. L'objectif est d'essayer d'influer sur certains déterminants de santé (alcool, nutrition, activités physiques...).

- Un service de lutte contre le renoncement aux soins en lien avec les CPAM couvrant le territoire :

L'Assurance Maladie propose sur les Départements de la Somme et de la Seine-Maritime un service gratuit d'accès aux soins et à la santé, qui consiste à détecter les personnes en situation de renoncement aux soins et à leur proposer, si elles le souhaitent, un accompagnement personnalisé global, allant du recours aux droits jusqu'à la réalisation des soins (accompagnement administratif, orientation et suivi dans le système de soins et de santé, accompagnement financier pour identifier les solutions permettant de financer le reste à charge...).

Ce dispositif doit s'appuyer sur un réseau de « détecteurs » des situations de renoncement. C'est pourquoi une coopération étroite est nécessaire avec les acteurs du tissu local. Un travail partenarial est engagé en ce sens avec les CPAM Rouen-Elbeuf-Dieppe et de la Somme et les acteurs du champ social du territoire. L'objectif est de déployer ce « Service d'Accès aux Soins et à la Santé » dès le 1er trimestre 2019, sur les 28 communes de la CCVS.



Aginex
SIGNALETIQUE

aginox@orange.fr

02 35 50 34 40

Zone Artisanale Bois Nicolas
Saint-Martin-en-Campagne
76370 PETIT CAUX

PANNEAUX
PLAQUES GRAVEES
ADHESIFS TOUTS SUPPORTS
ENSEIGNES
TOTEMS
BANDEROLES
SIGNALETIQUE INT/ EXT
SIGNALISATION PMR
MARQUAGE VEHICULES
TEXTILE

NOUVEAU!

BRODERIE sur textile

 **Bruno LENGLET**

**Installation Sanitaire
Chauffage, Plomberie**

RGE
ECO
artisan
La nouvelle énergie du bâtiment

Entretien - Dépannage - Rénovation

367, Rue de St Valery - 80460 WOIGNARUE
lengletbruno@yahoo.fr

Tél. : 03.22.60.06.52 - Mob. : 06.81.67.70.82



Notre Dame

Boulangerie
Pâtisserie

2, rue St Louis - LE TRÉPORT
02 35 86 07 38

AUDIO SYNERGIE

La vidéo-pro

L'éclairage

Le Son

Son
Eclairage
Vidéo
Vente
Location

72, rue Charles Morin - 76260 EU

Tél. 02 35 86 77 30

www.audiosynergie.com - audiosynergie@hotmail.com

Carrefour
contact



**Horaires d'ouverture : Lundi au Samedi de 8h à 20h
SANS INTERRUPTION - Dimanche matin de 8h30 à 13h**



CARBURANT



PARKING



GAZ



POINT CHAUD



PHOTOCOPIE



PRESSE

Avenue du Général Leclerc - 80460 AULT

Tél. : 03 22 60 62 10

CENTRE DE CONTRÔLE TECHNIQUE


DEKRA

16, route de Dieppe
à ETALONDES

Du lundi au vendredi
8h-12h et de 14h-18h30
Samedi 7h30-12h30

Tél. : 02 35 50 30 31
www.dekra-ct.fr/etalondes



- 15 % sur forfait sur présentation du Guide

La Communauté de Communes des Villes Sœurs



Allenay (80130)



Maire : Mme Nathalie Martel
 280 habitants
 2,1 km²
Mairie :
 1 rue Journal Orphée
 Tel : 03 22 30 50 42
 Courriel :
mairie.allenay@wanadoo.fr

Heures d'ouverture au public

Le lundi de 10h à 13h30
 Le mercredi de 11h à 13h
 et de 16h à 19h

Ramassage des OM :
 Lundi après-midi



Ault (80460)



Maire : Mme Marthe Sueur
 1541 habitants
 6 km²
Mairie :
 27 bis Grande Rue
 Tel : 03 22 60 41 21
 Courriel :
secretariat.accueil@ault.fr

Heures d'ouverture au public

Du lundi au jeudi de 9h à 12h
 et de 14h à 17h
 Le vendredi de 9h à 12h et
 de 14h à 16h30

Ramassage des OM :
 Mercredi



Baromesnil (76260)



Maire : M. Daniel Tellier
 237 habitants
 8 km²
Mairie :
 1 route de St Rémy
 Tel : 02 35 50 85 07 (Mairie)
 (02 35 50 04 69 salle polyvalente)
 Courriel :
mairie.baromesnil@wanadoo.fr

Heures d'ouverture au public avec permanence du Maire ou d'un Adjoint

le mardi de 18 h à 19 h,
 le samedi de 10 h 30 à 11 h 30
Ramassage des OM :
 Mercredi



Beauchamps (80770)



Maire : M. Alain Brière
 1006 habitants
 7,2 km²
Mairie : 1 rue de la mairie
 Tel : 03 22 26 13 11
 Fax : 03 22 30 11 79
 Courriel :
mairie.beauchamps80@wanadoo.fr

Heures d'ouverture au public

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et
 de 16h à 18h
 Le mercredi de 10h à 12h
 et de 14h à 17h

Ramassage des OM :
 Mercredi



Bouvaincourt Sur-Bresle (80220)



Maire : M. Roger Poyen
846 habitants

6,6 km²

Mairie :

114 rue de la République

Tel : 03 22 30 86 87

Courriel :

mairie.bouvaincourt-sur-bresle@laposte.net

Heures d'ouverture au public

Lundi et vendredi de 11h à 12h et de 16h30 à 17h30

Mardi et jeudi de 11h à 12h et de 15h45 à 18h

Mercredi de 11h à 12h

Ramassage des OM :

Mercredi



Criel-Sur-Mer (76910)



Maire : M. Alain Trouessin
2719 habitants

21,1 km²

Mairie :

Place du Général de Gaulle

Tel : 02 35 50 51 20

Courriel :

mairie@criel-sur-mer.fr

Heures d'ouverture au public

Du lundi au vendredi :
08h30 à 12h00 - 13h30 à 17h00

Samedi : 10h00 à 12h00
du 1^{er} avril au 30 septembre

Ramassage des OM :

Lundi ou mardi selon secteur



Buigny -Les-Gamaches (80220)



Maire : M. Jérémy Moreau
408 habitants

4,77 km²

Mairie :

13 Grande Rue

Tel : 03 22 30 90 11

Courriel :

buignylesgamaches@wanadoo.fr

Heures d'ouverture au public

Mardi et vendredi
de 16h à 19h

Ramassage des OM :

Mercredi après-midi



Dargnies (80570)



Mme Joselyne Brabant
1286 habitants

3,67 km²

Mairie :

Rue Albert Camus

Tel : 03 22 30 71 08

Courriel :

mairie.dargnies@wanadoo.fr

Heures d'ouverture au public

Du Lundi au Vendredi :
8h à 12h et 13h45 à 17h30

Ramassage des OM :

Mercredi après-midi



Embreville (80570)



M. Daniel Cavé
571 habitants
5,3 km²

Mairie :

Place Paulin et Flavie Carette
Tel : 03 22 30 72 86
Fax : 03 22 24 11 05
Courriel : mairie.embreville@orange.fr

Site internet :
www.mairie-embreville.fr

Heures d'ouverture au public

Lundi, mardi et vendredi
de 9h30 à 12h

- Permanence des adjoints
le mercredi de 18h à 19h

- Permanence du Maire le samedi de 10h30 à 12h

Ramassage des OM : Mercredi après-midi



Eu (76260)



Maire : M. Yves Derrien
7140 habitants
17,9 km²

Mairie :

18 rue Jean Duhornay
Tel : 02 35 86 44 00
Courriel : news@ville-eu.fr

Heures d'ouverture au public

Lundi, mardi, jeudi : 8h30-
12h00 et 13h30-17h30

Mercredi : 8h30-12h20 et
13h30-17h30

Vendredi : 8h30-12h00 et
13h30 – 17h20

Samedi : 10h00-12h00

Ramassage des OM : Lundi,
Mardi, jeudi ou vendredi en fonction des rues



Etalondes (76260)



Maire : M. Lucien Fosse
1081 habitants
4,63 km²

Mairie :

Place de l'Eglise
Tel : 02 35 86 13 61
Courriel :
mairie-detalondes@orange.fr

Heures d'ouverture au public

Lundi, mardi, jeudi et
vendredi de 15h à 17h,
mercredi de 10 h à 12 h

Ramassage des OM :

Jeudi



Flocques (76260)



Maire : M. Eddie Facque
715 habitants
6,8 km²

Mairie :

Rue des Ecoles
Tel : 02 35 86 11 83
Fax : 02.35.50.13.67

Courriel :

mairie-de-flocques@wanadoo.fr

Heures d'ouverture au public

Lundi de 15h à 17h, jeudi de
9h à 12h et de 14h à 17h30,
vendredi de 14h à 17h30,
samedi de 9h à 12h

Ramassage des OM : Lundi



Friaucourt (80460)



M. Gilles Croizé
806 habitants
4,2 km²

Mairie :
Place du Général Leclerc
Tel : 03 22 30 71 39
Courriel : mairiedefriaucourt1@nordnet.fr

Heures d'ouverture au public

Du lundi au vendredi de
10h à 12h
Lundi, mardi et jeudi de
15h à 17h

Ramassage des OM :
Lundi après-midi



Incheville (76117)



Maire : M. José Marchetti
1286 habitants
7,9 km²

Mairie :
Rue Jean Moulin
Tel : 02 35 50 30 43
Courriel : mairieincheville@orange.fr

Heures d'ouverture au public

Le lundi, mardi, mercredi,
vendredi : 8h30 à 12h
Le samedi de 9h à 11h

L'agence postale est ouverte
dans les locaux de la mairie le
lundi, mardi, mercredi et vendredi de 13h45 à 17h

Ramassage des OM : Mercredi



Gamaches (80220)



Maire : M. Daniel Destruel
2643 habitants
9,92 km²

Mairie :
15 place du Maréchal Leclerc
Tel : 03 22 61 24 60
Courriel : gamaches@wanadoo.fr
Site internet : www.gamaches.fr

Heures d'ouverture au public

Du lundi au vendredi de
9h à 12h et de 14h à 18h
Le samedi de 10h à 12h

Ramassage des OM :
Mardi ou vendredi selon
secteur



Le Mesnil-Réaume (76260)



Maire : M. Bruno Saintyves
741 habitants
5,6 km²

Mairie :
12 rue René Delcourt
Tel : 02 35 50 80 67
Courriel : mairie.mesnil-reaume@wanadoo.fr

Heures d'ouverture au public

- Lundi : 17h00 / 19h00
- Jeudi : 17h00 / 19h00
- Samedi : 10h00 / 12h00

Ramassage des OM :
Vendredi après-midi



Le Tréport (76470)



Maire : M. Laurent Jacques

5025 habitants

6,8 km²

Mairie :

Rue François Mitterrand

Tel : 02 35 50 55 20

Courriel : mairie@ville-le-treport.fr

Heures d'ouverture au public

Du lundi au vendredi de
8h30 à 12h et de 13h30
à 17h

Ramassage des OM :

Du lundi au samedi
suivant les secteurs



Longroy (76260)



Maire : M. Jean-Pierre Trolley

642 habitants

5,32 km²

Mairie :

19 Rue Jean Jaurès

Tel : 03 22 26 10 20

Courriel :

mairie.longroy@wanadoo.fr

Heures d'ouverture
au public

Lundi et mercredi de
10h à 12h, mardi et
vendredi de 17h à 19h

Ramassage des OM :
Vendredi



Melleville (76260)



Maire : Mme Agnès Join

264 habitants

9,1 km²

Mairie :

8 rue des Ormelets

Tel : 02 35 50 83 70

Courriel :

mairie.melleville@orange.fr

Heures d'ouverture
au public

Lundi et mercredi de 18h
à 19h30

Ramassage des OM : Mardi



Mers-Les-Bains (80350)



Maire : M. Michel Delépine

Population : 2853 habitants

Superficie : 5,2 km²

Mairie : Hôtel de ville,

Avenue Pierre et Marie Curie

Tél : 02 27 28 06 60

Courriel :

accueil.mairie@ville-merslesbains.fr

Heures d'ouverture
au public

Le lundi et le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30
à 17 h 30

Du mardi au jeudi de 8 h à
12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Ramassage des OM : Lundi et
vendredi pour le quartier bal-
néaire et centre-ville, le lundi
pour les autres quartiers.



Millebosc (76260)



Maire : Mme Christine Rodier
257 habitants
4,226 kms

Mairie :
38 rue de la Forêt
Tel : 02 35 50 82 99
Courriel :
mairie-sg.millebosc@wanadoo.fr

Heures d'ouverture au public

Mardi et vendredi de
15h à 19h

Ramassage des OM :
Mardi



Oust-Marest (80460)



Maire : M. Jean-Claude Davergne
628 habitants
5,8 km²

Mairie :
37 route de Paris
Tel : 03 22 30 73 72
Courriel :
mairie.oust-marest@wanadoo.fr

Heures d'ouverture au public

Lundi de 15h30 à 18h

Mardi de 8h à 12h et
de 15h30 à 18h30

Jeudi : de 8h à 12h et
de 15h30 à 17h30

Vendredi : 8h à 12h et de 15h30 à 18h

Ramassage des OM : Mercredi



Monchy-sur-Eu (76260)



Maire : M. Christian Coulombel
590 habitants
9 km²

Mairie :
Place de la Mairie
Tel : 02 35 50 80 66
Courriel :
commune.monchysureu@wanadoo.fr

Heures d'ouverture au public

Lundi: 18h à 19h

Mercredi: 11h00 à 12h00

Vendredi: 18h00 à 19h00

Ramassage des OM :
Vendredi après-midi



Ponts-et-Marais (76260)



Maire : Mme Marylise Bovin
810 habitants
5,9 km²

Mairie :
Place de la Mairie
Tel : 02 35 86 04 14
Fax : 02 35 50 07 42

Courriel :

mairiepontsetmarais@orange.fr

Heures d'ouverture au public

Lundi de 14h à 16h

(sauf juillet et août) et
mercredi et vendredi
de 17h à 19h

Ramassage des OM : Jeudi



St Pierre en Val (76260)



Maire : M. Daniel Roche
1114 habitants
7,7 km²
Mairie : Rue de l'Égalité
Tel : 02 35 86 08 61
Courriel :
mairie-sg.st-pierre-en-val@orange.fr
Heures d'ouverture au public

Lundi et mercredi : 10h
à 12h
Mardi: 15h à 19h
Jeudi: 14h à 17h
Vendredi: 10h à 12h
Ramassage des OM :
Vendredi matin



St Quentin Lamotte (80880)



Maire : M. Raynald Boulenger
1350 habitants
6,91 km²
Mairie :
40 rue André Delignière
Tel : 03 22 60 53 55
Fax : 03 22 60 48 32
Courriel : mairie.st-quentin-la-motte@orange.fr

**Heures d'ouverture
au public**

Du lundi au jeudi de
8h30 à 12h et de 13h30
à 17h30. Le vendredi
de 8h30 à 12h
Ramassage des OM :
Mercredi



St Rémy Boscrocourt (76260)



Maire : M. Didier Régnier
803 habitants
8,4 km²
Mairie : Place de la Mairie
Tel : 02 35 86 03 00
Courriel :
mairiesaintremy.76@wanadoo.fr

**Heures d'ouverture
au public**

Mardi : 17h30 à 19h00
Mercredi : de 11h à 12h
Jeudi : 17h30 à 19h
Samedi : 11h à 12h
Ramassage des OM : Jeudi



Woignarue (80460)



Maire : M. Alain Hénocque
853 habitants
16,51 km²
Mairie :
44 rue de la Mairie
Tel : 03 22 30 74 53
Courriel :
mairie-woignarue@wanadoo.fr

Heures d'ouverture au public

Lundi, mardi et jeudi de
8h30 à 12h et de 14h à 17h
Vendredi de 8h30 à 12h et
de 14h à 16h
Ramassage des OM :
Lundi après-midi



Sarl **CARRU** Vidange

Tél. : 02.35.50.80.48 - 06.12.43.80.52

Sentier des Moulins de Marest - 76260 Ponts et Marais - EU
carru-vidange@orange.fr

**Vidange fosses septiques
Curage des Réseaux - Bacs à Graisse
Nettoyage cuves à fuel - Epandage Boues
Inspection Télévisée des Réseaux
Balayage Voiries**



Pompage Industriel - Centre de stockage agréé de matières

N° Agrément Vidangeur : 76 - 2012 - 001 - V



Au Chien Coquet

Soriane Vervaecke



TOILETTAGE À DOMICILE CHIENS ET CHATS
Toiletteuse diplômée,
je me déplace chez vous
pour m'occuper de votre compagnon,
pas de stress pour lui et pas de trajet pour vous !

06 30 36 19 86





Couverture - Zinguerie - Etanchéité

Email : auger.couverture@orange.fr

Tél: 02 35 82 94 77 - Port. 06 79 46 70 19

20 rue de la Gare - 76260 St REMY BOSROCOURT



CITROËN

14 place Jean Jaurès
80130 FRIVILLE-ESCARBOTIN

Tél : 03 22 30 78 13

Dépannage: 06 07 14 30 96

Commercial : 06 31 79 13 39

yohanselingue@orange.fr



BT TP

6, rue du château d'eau
LAMBERCOURT

80132 MIANNAY

03 22 24 07 51

TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS

- Enrobés
- Béton lavé
- Voirie
- Cour
- Pavage
- Accès garage
- Gravillonnage
- Assainissement



**DEVIS
GRATUIT**



03 22 30 72 31



**COUVERTURE
ZINGUERIE
ETANCHEITE
BARDAGE
ISOLATION**

PEA BRESLE MARITIME - Rue du Val Joly

80460 OUST MAREST

couverture.boclet@wanadoo.fr

www.couvertureboclet.com

Point d'Accès au Droit

Un Point d'Accès au Droit fonctionne au sein de la Communauté de Communes des Villes Sœurs. Tout citoyen peut appeler (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h) le 02 27 28 05 91. Il sera alors conseillé et orienté vers un professionnel du droit (avocat, huissier, notaire). Il pourra lui être proposé un rendez-vous lors des permanences mensuelles que ces professionnels tiendront à la Communauté de Communes. Les permanences d'avocats ont lieu les 4e lundis du mois de 9h à 12h sur rendez-vous.

Les permanences avec les notaires ou les huissiers se font uniquement sur rendez-vous.

Ce service est gratuit.

Nouveau

Chaque semaine, le lundi, l'Espace Numérique Mobile sera sur notre territoire. Son accès est ouvert à tous, gratuitement, pour remplir formulaires ou documents grâce à sa connexion internet ou pour vous former aux bases de l'informatique.

Le planning sur le site www.villes-soeurs.fr et sur notre page facebook

Conciliateur

Les conciliateurs de justice tiennent une permanence à la Communauté de Communes le 2e lundi de chaque mois. Sur et sans rendez-vous.

ADIL

L'ADIL (Agence Départementale pour l'Information sur le Logement) tient une permanence le 2e jeudi du mois de 14h à 17h. Ses conseillers pourront répondre à vos questions financières, juridiques ou fiscales pour acheter, vendre, construire, améliorer ou louer un logement. Visites libres ou sur rendez-vous.



Accompagner les jeunes (16 à 25 ans) vers l'autonomie et l'emploi constitue le rôle principal des missions locales. Cela concerne aussi bien la formation que l'hébergement, la mobilité, l'aide à la recherche d'emploi, la santé.

Deux missions locales couvrent notre territoire : la Mission locale Dieppe Côte d'Albâtre pour les communes seinomarines, la Mission Locale de Picardie Maritime pour les communes samariennes. Les habitants des communes de la Somme ont également accès au PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi). Cela concerne notamment les personnes âgées de plus de 25 ans.



Mission locale Dieppe Côte d'Albâtre

Antenne Principale

Le Tréport
Rue de l'Ancienne Verrerie
76470 Le Tréport
Tél : 02.35.86.88.59

Permanence de Eu

C.I.O.
9, rue de Verdun
76260 Eu
Pour RDV : 02.35.86.88.59

Permanence Ancre

Espace Social et Culturel
1, allée Veillées
76470 Le Tréport
Pour RDV : 02.35.86.88.59

Permanence de Criel-sur-Mer

Mairie de Criel-sur-Mer
Manoir de Briançon
76910 Criel sur Mer
Pour RDV : 02.35.86.88.59



Mission locale Picardie Maritime

Bureaux d'Abbeville

82 rue Saint Gilles
80100 Abbeville
03 22 20 14 14
Mail : mlpm@mlpm.org
Site internet : www.mlpm.org

Bureaux de Friville Escarbotin

10 rue Henri Barbusse
80130 Friville Escarbotin

Adresses et numéros de téléphone

Préfecture de la Seine-Maritime

7 place de la Madeleine - CS 16036 - 76000 Rouen
Tél. : 02 32 76 50 00

Préfecture de la Somme

51 rue de la République - 80020 Amiens Cedex 9
Tél. : 03 22 97 80 80

Sous-préfecture de Dieppe

Rue du 8 mai 1945 - 76200 Dieppe
Tél. : 02 35 06 30 00

Sous-préfecture d'Abbeville

19 rue des Minimes - BP 70310
80103 Abbeville Cedex
Tél. : 03 22 20 13 13

Région Normandie

5 rue Robert Schuman - CS21129
76174 ROUEN Cedex
Tél. : 02.35.52.56.00

Région des Hauts de France

151 avenue du Président Hoover
59555 LILLE Cedex
Tél. : 33+ (0)3.28.82.82.82
Fax : 33+ (0)3.28.82.82.83

Conseil Départemental de Seine-Maritime

Hôtel du Département - Quai Jean Moulin
76101 Rouen
Tél. : 02 35 03 55 55

Conseil Départemental de la Somme

53 rue de la République - 80000 Amiens
Tél. : 03 22 71 80 80

CPAM Seine-Maritime

11 rue Paul-Bignon - 76260 Eu
Tél. : 3646

CPAM Somme

71 rue Voltaire - 80130 Friville Escarbotin
Tél. : 3646

Pôle Emploi Seine-Maritime

Rue de la Digue - 76470 Le Tréport
Tél. : 3949

Pôle Emploi Somme

191 rue Henri Barbusse - 80130 Friville Escarbotin
Tél. : 3949

Chambre de Com. & d'Ind. Littoral des Hauts de France

30 rue Lesueur - 80100 Abbeville
Tél. : 03 22 24 24 71

Tribunal de Grande Instance de Dieppe

rue Claude Groulard - 76200 Dieppe
Tél. : 02 32 14 64 00

Tribunal de Grande Instance d'Amiens

14 rue Robert de Luzarches - 80000 Amiens
Tél. : 03 22 82 35 00

Conseil des Prud'Hommes de Dieppe

54 rue Faubourg de la Barre - 76200 Dieppe
Tél. : 02 35 84 32 91

Conseil des Prud'Hommes d'Abbeville

79 rue du Maréchal Foch - 80100 Abbeville
Tél. : 03 22 25 37 31

Secours - sécurité & Urgence

- 112 : appel d'urgence européen
- 15 : SAMU
- 17 : Police Secours
- 18 : Sapeurs-Pompiers
- 119 : Allo Enfance Maltraîtée
- 115 : SAMU Social
- 116000 : Enfants disparus
- 3919 : Aide aux victimes de violences conjugales
- 3977 : Maltraitance des personnes âgées et handicapées
- Hôpital d'Eu - Urgences :
2 rue de Clèves
76260 Eu
Tél. : 02 27 28 22 22
- Hôpital d'Abbeville - Urgences :
43 rue del'Isle
80100 Abbeville
Tél. : 03 22 25 52 00



LE TRÉPORT
VOYAGES EN AUTOCAR

Info / réservations : **02.35.86.69.89**
www.oiseau-bleu.fr



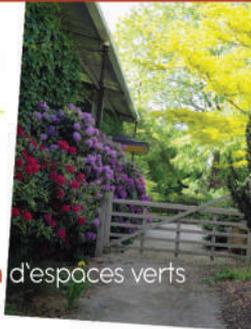
ABC AMBULANCES
TAXI FROMENTIN (s.a.r.l)
AMBULANCE - V.S.L. - TAXI



19, Rue Edmond Lavernot - 76260 EU **02 35 86 07 60**

NOUVELLE DIRECTION

JARDIN DES SOURCES



P.J.P. DUMONT

Paysagiste - Pépiniériste

- ✦ Aménagements et entretien d'espaces verts
- ✦ Élagage esthétique
- ✦ Taille de structure

† Grand choix de fruitiers † Rosiers anciens † Essences locales
† Végétaux de bord de mer † Solutions biologiques † Vivaces † Ecorces
† Couvre-sol † Végétaux de milieux humides † Nombreuses spécialités arbustives

Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h & de 14h30 à 18h

14, route de Sept-Meules - SAINT-MARTIN-LE-GAILLARD

02 35 50 93 44

contact@pjpgdumont.com

DISTRI'TRACT

Distribution d'imprimés publicitaires



ZI des Près Salés • 76260 EU

06 07 75 91 69

distri-tract80@orange.fr

www.distri-tract.fr

LHOTELLIER, UN MONDE DE METIERS.

TRAVAUX
PUBLICS



BÂTIMENT



DÉPOLLUTION
DÉSAMIANTAGE
DÉCONSTRUCTION



EAU



Lhotellier

> www.lhotellier.fr

1010
2019

LE GROUPE
LHOTELLIER
A 100 ANS

DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

- **Diagnostic Amiante** (avant-vente, DTA)
- **Diagnostic Plomb** (vente et location)
- **DPE** (Diagnostic de Performance Energétique)
- **Diagnostic Electricité** (vente et location)
- **Diagnostic Gaz** (vente et location)
- **Mesurage surface habitable / Loi Carrez**
- **ERP** (Etat des Risques et Pollutions)

Résidence Le Campus • Avenue de la Gare • 76260 EU (face au Lycée Anguier)

Tél. : **02 76 21 03 57** • Port. : **07 78 39 53 08**

diaganalyz@sfr.fr • www.diaganalyz.fr